Image not found or type unknown

divorce apres séparation.

Par **skylab13**, le **25/07/2009** à **12:21**

bonjour! Je suis séparéde corps"Jugement passé le 28 07 2007 "par consentement mutuel sana attribution de pension"de Devoirs de Secours ".Je voudrais l'an prochain, puisqu'il faut attendre 2 ans afin de me remarier,passer ma Séparation de corps " en Convention en Divorce ".Combien de temps^pourra mettre eventuellement cette procédure ? Sachant que ma femme est actuellement en 1/2 salaire "en maladie ", devrais-je lui verser une pension de " Devoir de Secours "? En octobre 2012 , mon épouse recvra sa retraite et à cette date aura sensiblement les memes revenus que moi ;Aurai-je intérét d'attendre ctte pèriode pour faire ma demande de divorce, si je ne veux pas lui verser de pension ou les conditions imposées lors de la Séparation resteront-elles les memes? Dans l'espoir d'une réponse qui me guidera au mieux, recevez mes sincères remerciements .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés